

Aide au permis B

Une nouvelle clé pour aider à la mobilité et à l'emploi des jeunes : la Région finance 90% du permis de conduire



Pour l'emploi, la Région entend se battre davantage pour aller plus vite encore. Xavier Bertrand s'est donc engagé à créer, dès le début du mandat et la première séance plénière de la Région, une nouvelle aide pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.

La Région prendra en charge 90% du prix du permis de conduire des jeunes de 18 à 30 ans, demandeurs d'emploi, en formation professionnelle, ou en apprentissage.

Faciliter la mobilité et l'accès à l'emploi

Dans la continuité de sa politique en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat, la Région propose une nouvelle solution pour la mobilité des jeunes et leur insertion professionnelle. En prenant en charge jusqu'à 90% du prix, elle donne aux jeunes demandeurs d'emploi et aux parents isolés la possibilité de passer son permis de conduire, clé de la mobilité, notamment pour les jeunes habitant en zone rurale ou travaillant en horaires décalés.

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes de 18 à 30 ans :

- Demandeurs d'emploi (inscrit à Pôle emploi) ou stagiaire de la formation professionnelle ou en contrat d'apprentissage ou dans un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ;
- Domiciliés en Hauts-de-France ;
- Inscrits dans une école de conduite agréée par la Préfecture ;
- Et dont le Revenu fiscal est inférieur à 28 200 € (2 SMIC) pour une personne fiscalement autonome, ou à 44 250 € (3 SMIC) pour les personnes mariées, pacsées ou pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents.